



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

Le conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes désire vous informer qu'il a adopté par résolution, à son assemblée ordinaire du 26 novembre 2025, son calendrier d'assemblées pour l'année 2026. Les assemblées se tiennent au 1, place de la Gare, 3^e étage, salon des Bâtisseurs, à Saint-Eustache.

ASSEMBLÉES ORDINAIRES
16 h 00
Lundi 26 janvier
Lundi 23 février
Lundi 23 mars
Lundi 27 avril
Lundi 25 mai
Lundi 15 juin
Lundi 17 août
Lundi 21 septembre
Lundi 19 octobre
Mercredi 25 novembre
Lundi 14 décembre

Donné à Saint-Eustache, ce 10 décembre 2025

Marc St-Pierre
Directeur général et greffier-trésorier